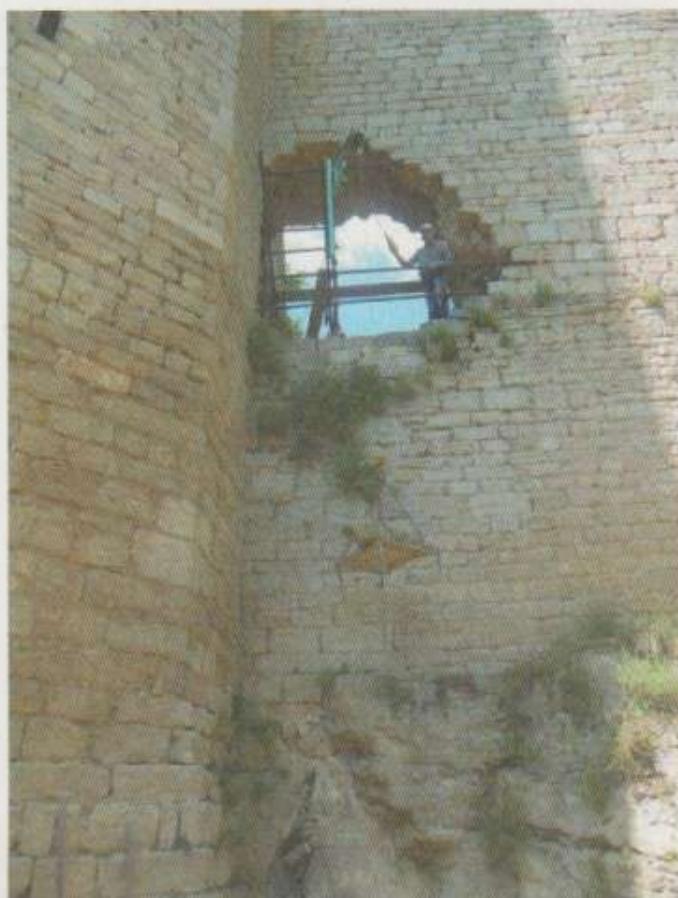


Bulletin annuel 18

Année 2014



ISSN 1291 6692

**Association pour la sauvegarde
du Château de Montfort**

www.monsforti.jimdo.com

Siège social: Mairie de Montigny-Montfort 21500



Bulletin Annuel n°18 - 2014



Sommaire

– Le mot du président (<i>Bruno Lachaume</i>)	page 2
– Bilan comptable 2014 (<i>André Cherblanc</i>)	3
– Rapport moral et compte-rendu des activités (<i>Antoine Lacaille</i>)	6
– Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2014	15
– Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire 2014	17
– Rapport scientifique (<i>Antoine Lacaille</i>)	19
– Répertoire des carreaux de sol trouvés en 2014 (<i>Robert Broisseau</i>)	26
– Inscriptions des deux stèles gravées de la salle seigneuriale (<i>Robert Broisseau</i>)	29
– Sceau trouvé près du château de Montfort (<i>Robert Broisseau</i>)	31
– Sceau trouvé près du puits de Montfort (<i>Robert Broisseau</i>)	32

Les photographies présentes dans ce bulletin ont été prises par Robert Broisseau, André Cherblanc, Antoine Lacaille, Gérard Poullain, sauf mention contraire.

La reproduction de tout ou partie des textes, dessins ou photos est interdite.



Association pour la sauvegarde
du Château de Montfort
Siège social : Mairie de Montigny-Montfort 21500

www.monsforti.jimdo.com

Retrouvez-nous sur facebook sur la page :
Château de Montfort – Mons Fortis

Le mot du président

Bruno Lachaume

Que dire à nouveau de l'année écoulée, de cette année 2014, année à nouveau tellement difficile ?

En cause, pas le caractère toujours aussi titanesque des travaux au château mais bien plutôt certains éléments corollaires en relation avec le fonctionnement de l'association elle-même.

Je tiens à signaler d'abord le changement de nom et de "LOGO" de notre association;

MONS FORTI devient MONS FORTIS, satisfaisant enfin (!) à la cohérence linguistique latine, vertu-corrective longtemps escomptée par certains camarades, latinistes éclairés, et faisant ainsi cesser en leurs méninges gravement irritées par l'horrible erreur historique, un prurit devenu peu à peu insupportable au fil du temps et des dénégations d'aucuns...

Que dire dans le cadre de "l'objet déclaré" de MONS FORTIS, à savoir l'entretien, la restauration et pour tout dire, la sauvegarde du château, but de tous les "bénévoles du terrain" ?

Les travaux avancent toujours "leur petit bonhomme de chemin" et cependant l'ouvrage lui, avance bel et bien : "de la belle ouvrage" !

Le maximum des moyens ayant été cette année dévolu aux déblaiements, environ 150 m³ de gravaux ont été "remués" et 110 remontés (!); si nous continuons ainsi, dans les deux ans, nous pourrons attaquer "un peu plus à l'est"...

La confortation de la tour de l'EST s'est aussi poursuivie et devrait aboutir d'ici la fin de cette année civile. Côté sauvegarde aussi, le haut de la muraille ayant été mis "hors d'eau", les infiltrations destructrices du bâti et qui le rongeaient depuis de longues années ont cessé et le danger d'éboulement y afférent s'est éloigné; une mise en sécurité de la partie qui surplombe la porte d'entrée du château, entamée en 2014, devrait achever l'action en 2015.

Et aussi, grâce à une mobilisation exemplaire des bénévoles, les "journées du patrimoine" ont vu cette année une réelle embellie.

Quant aux "éléments corollaires en relation avec le fonctionnement de l'association elle-même" :

beaucoup de négativité exprimée par d'aucuns à propos de l'action et de la légitimité de notre association, étayée par de viles manœuvres politiciennes de déstabilisation et de tentatives de mainmise, finissent par pourrir le terreau associatif (mais que cherchent-ils exactement alors ?) pourtant imaginé au "départ" (C.f."l'esprit" loi 1901) pour permettre la pratique et le développement dans le rassemblement des (bonnes) volontés, l'entente et, plus encore, la démocratie dans l'action...

Que dire aussi de "pouvoirs publics" dont on ne sait pas véritablement ce qui les anime, quand dans leurs paroles on peut lire la reconnaissance et le soutien de notre action, et que dans leurs actes ensuite, on découvre des choses fort différentes, voire "à l'opposé" ?

{subventions votées au budget par la commune puis refusées in fine (commune pourtant propriétaire du château); la DRAC qui, non contente d'avoir cessé de nous subventionner, s'ingénie à nous "mettre des bâtons dans les roues", arguant de raisons fallacieuses et d'accusations diffamatoires, faisant ainsi apparemment fi de sa mission, qui est normalement de sauvegarde du patrimoine...}

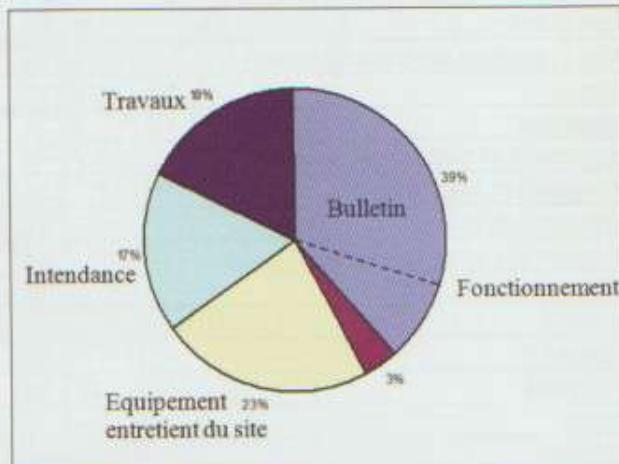
Pourtant, la bande des "oeuvriers" bénévoles de MONS FORTIS, ceux-là même qui "en vrai" font tourner l'association et revivre "notre château" et ont sincèrement à cœur de pérenniser cela, est toujours là, fidèle et solide et point découragée par les manœuvres des fâcheux, pour dire encore et à nouveau cette année, "bienvenue aujourd'hui à vous autres en notre Assemblée Générale Annuelle" et "à l'année prochaine" ensuite...

Bilan comptable 2014

André Cherblanc

L'Année 2014 présente encore un déficit qui s'élève à 1305,39 euros. Il aurait du être bien inférieur si la commune n'avait pas refusé de verser la subvention de 1200 euros qu'elle avait attribuée à l'association pour l'année 2014.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante:un peu plus du tiers pour le fonctionnement de l'association (dont le bulletin annuel représente une grosse part), environ un quart pour l'entretien et l'aménagement du site et environ un tiers pour les travaux de consolidation et de nettoyage du château.



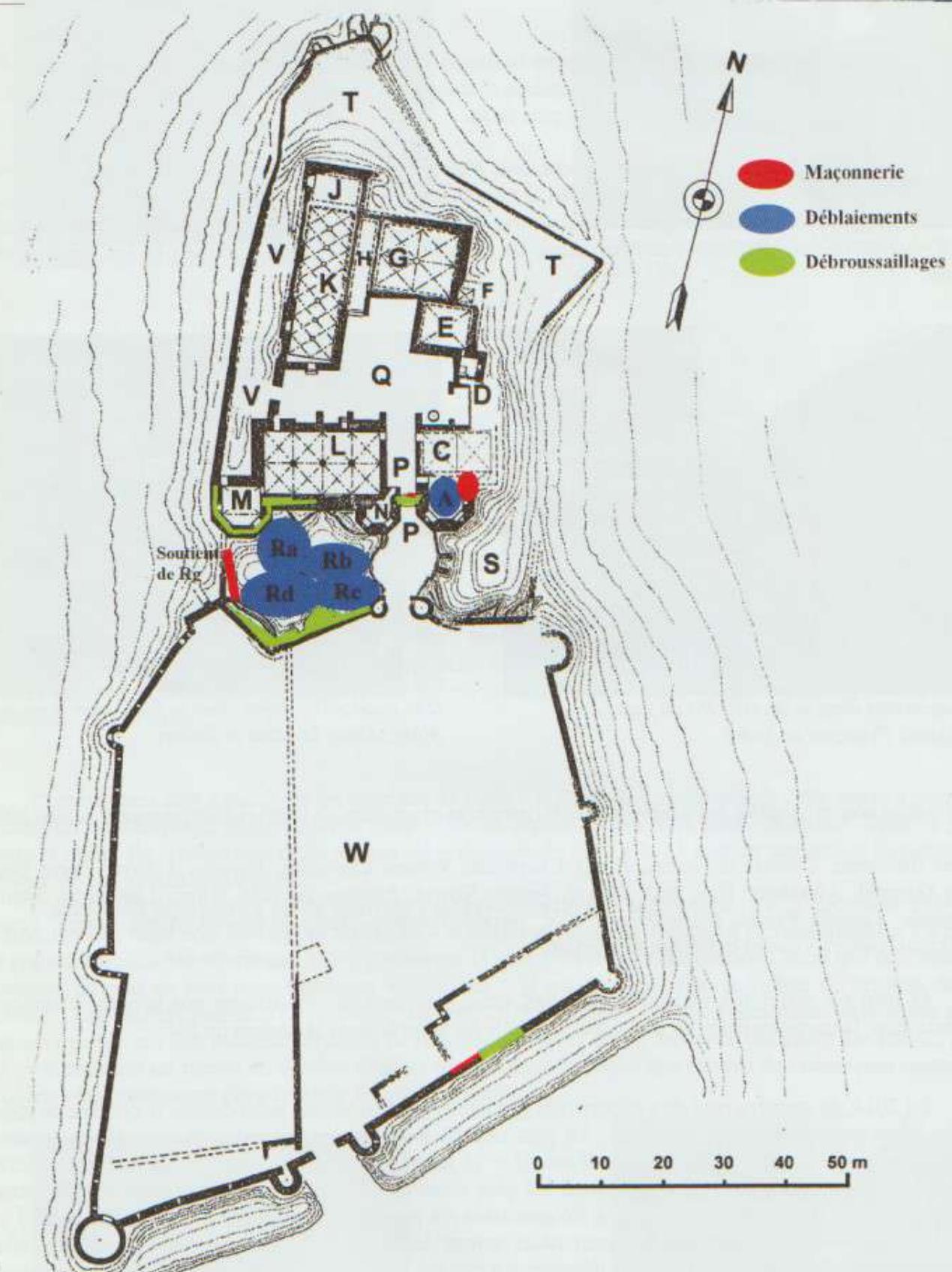
Les recettes ne sont constituées que des ressources propres à l'association. Le produit des visites représente environ un tiers des entrées; l'investissement des bénévoles se trouve ainsi gratifié par la générosité des visiteurs et l'intérêt qu'ils portent au château et à nos travaux.

Voici plusieurs années que l'association est déficitaire et use sa réserve de trésorerie. Ceci pourrait sembler inquiétant. Il faut cependant considérer la chose suivante : l'association dispose du château par un bail passé avec l'ancien propriétaire, M. Jean Marie Féries, le 24 janvier 1997. Celui ci est renouvelable par tacite reconduction, tous les 10 ans. Il vient donc à échéance le 24 janvier 2017. A défaut d'engagement de la commune sur ce renouvellement, l'association n'a aucun intérêt à faire des projets allant au delà de cette échéance. Sauf grosse dépense imprévue, la réserve de trésorerie restante (6439 euros) est largement suffisante pour travailler encore deux ans.

André Cherblanc, trésorier

Association MONS FORTIS		Bilan comptable	
Dépenses		2014	
		prévisionnel	réel
Fonctionnement	1	1780,10	1617,50
Assurance	10	270,10	270,10
Bureau	11	400,00	71,05
Frais de banque	12	10,00	7,55
Frais de déplacement	13		
Adhésions à d'autres organismes	14		
Edition bulletin	15	1000,00	1258,80
Edition - réédition de documentation	16		200,00
Divers	17	100,00	10,00
Animations	2	500,00	144,00
Equipement et entretien du site	3	650,00	952,12
Aménagement pour visiteurs	30	100,00	16,28
Fleurissement, traitement	31		
Aménagement pour bénévoles	32	100,00	297,51
EDF	33	250,00	280,60
Carburant	34	100,00	97,33
Outilage	35	100,00	260,40
Intendance	4	1000,00	720,32
Travaux	5	2100,00	747,45
Matériaux	51	600,00	536,59
Outilage	52		210,86
Travaux sous-traités	53	1500,00	
TOTAL DEPENSES		6030,10	4181,39
			4340,00
Recettes			
Ressources propres à l'association	6	3000,00	2876,00
Adhésions	60		1650,00
Dons des adhérents	61		310,00
Produit des visites	62		916,00
Produit des animations	63	500,00	
Intérêts banquaires	64		
Autres	65		
Apport trésorerie	66		340,00
Mécènes	7	300,00	0,00
Crédit Mutuel	70	300,00	
Subventions (Argent public)	8	1200,00	0,00
Commune de Montigny-Monfort	80	1200,00	
Direction Régionale des Affaires Culturelles	81		
Conseil Régional	82		
Conseil Général (FAVA)	83		
Conseil Général (Archéologie)	84		
Total des recettes		4500,00	2876,00
			4340,00
BILAN		-1530,10	-1305,39
			0,00
Actif au 1-1-2014 :			7744,74
Actif au 31-12-2014 :			6439,35

Plan général des opérations menées en 2014



Rapport moral et compte-rendu des activités (Antoine Lacaille)

Cette année encore, le manque de moyens financiers a fragilisé les comptes de l'association Mons Fortis (alias Mons Forti, cf le compte-rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire), et pourtant la motivation et la volonté des bénévoles est restée intacte, sinon plus forte.

Tous les acteurs de cette association sont donc chaleureusement remerciés. Il y a bien sûr les bénévoles de terrain, mais aussi les membres du Conseil d'Administration, les personnes s'occupant de la cuisine, des visites, de l'entretien du site, de la gestion administrative et des projets d'animations. Tout le monde s'y retrouve par la variété de contributions possibles selon les possibilités (physiques, horaires) et les préférences de chacun.



Dégagements dans le secteur Ra du fossé par Benjamin, François et André

=>



Une avancée en ligne dans le fossé avec Antoine, Alain, Aline, Laetitia et Robert

Voici la liste non exhaustive des bénévoles actifs, membres et soutiens de l'association pour cette année 2014 :

Robert Broisseau, Chantal Broisseau, André Cherblanc, Yvonne Chevallot, Jeannine Febvre, Pierre Gadala, Laura Garraud, Alexandre Guy, Jean Kowal, Josette Kowal, Antoine Lacaille, Bruno Lachaume, Monique Lachaume, Laetitia Pascal, Marie-France Piot, Gérard Poullain, Alain Rousselet, Aline Thiery, François Trébuchon, Gérard Vincent et Benjamin Werkoff.

Et bien sûr merci aux personnes (familles, amis, visiteurs) qui soutiennent nos actions. L'association remercie aussi la municipalité pour la confiance qu'elle lui accorde dans la gestion du site.

En 2014, de manière peut-être encore plus prononcée que les années précédentes, le nombre de jours de travaux a été particulièrement important. En plus des 28 journées programmées (8 samedis anciennement "journées coups de poing" moins un samedi annulé + 11 jours en juillet + 10 jours en août) il y eut plusieurs interventions réunissant des bénévoles parmi les plus motivés (et disponibles !) pour avancer les travaux habituels. Il faut rappeler cependant que la fréquentation n'a pas été conséquente à chaque fois : entre 3 et 12 travailleurs avec une moyenne que l'on peut situer autour de 5 à 8 bénévoles motivés. D'autre part, afin de réaliser quelques économies, le repas du déjeuner n'a pas été fourni par l'association à quelques reprises, les bénévoles amenant alors avec eux leur repas "tiré du sac" pour des journées officielles (notamment l'été). En revanche l'association ne fournit jamais le repas en dehors de ces journées officielles.



Ambiance de la pause méridienne en juillet



La chaîne humaine de déblaiement dans la tour de l'Est

Les déblayages

Les efforts se sont poursuivis dans les mêmes secteurs que l'an passé, à savoir le grand fossé ouest (secteur R) et la salle inférieure de la tour de l'Est (secteur A). Le choix du secteur dépendant des conditions météorologiques (la tour de l'Est constitue un abri), de la volonté des bénévoles et de certaines conditions (le tracteur et le monte-charge doivent être opérationnels pour travailler au fossé, les dégagements dans la tour de l'Est se font quand il n'y a pas de relevés stratigraphiques en cours).

Traditionnellement, ces déblaiements emploient la majorité de la main-d'œuvre de bénévoles. Ils consistent surtout à enlever les gravas de démolition, niveler le sol, récupérer le mobilier et les pierres taillées ou sculptées mises au jour, mettre de côté les moellons équarris et éventuellement la terre noire et le sable, le tout avec un suivi scientifique. La majorité des gravas inutilisables servent à élargir le parking devant l'entrée du château.

Commençons tout d'abord par un morceau de choix : le fossé R. Les travaux de cette année s'inscrivent parfaitement dans le projet de nivellement général de cet espace à environ la cote – 8 mètres. Seule la partie derrière le muret Rg – autrement dit le secteur Re – dégagée de 2011 à 2013 gardera son aspect en pente avec un niveau de circulation plus élevé.

L'ardeur des bénévoles a permis d'arriver à un résultat plus que satisfaisant : au 31 décembre 2014 plus des deux tiers du fossé sont amenés au niveau de – 8 mètres et même en dessous à certains endroits. Le travail n'est pas achevé mais les efforts sont récompensés par le rendu (ce secteur commence à avoir une profondeur et un volume de plus en plus impressionnant vu du haut – et même vu d'avion aux dires de certains de mes proches !). Les chiffres parlent d'eux-mêmes : ce sont 2169 brouettes qui furent remontées cette année par le monte-charge (ce qui fait plusieurs dizaines de remorques et plus de 50 brouettes par jour). De fait, 2014 est aussi probablement un record en nombre d'objets trouvés dans ce fossé, des tesson de céramiques communes aux objets plus intéressants (voir la partie *Rapport scientifique*).



Robert, Laura et Alain à la manoeuvre en Rc

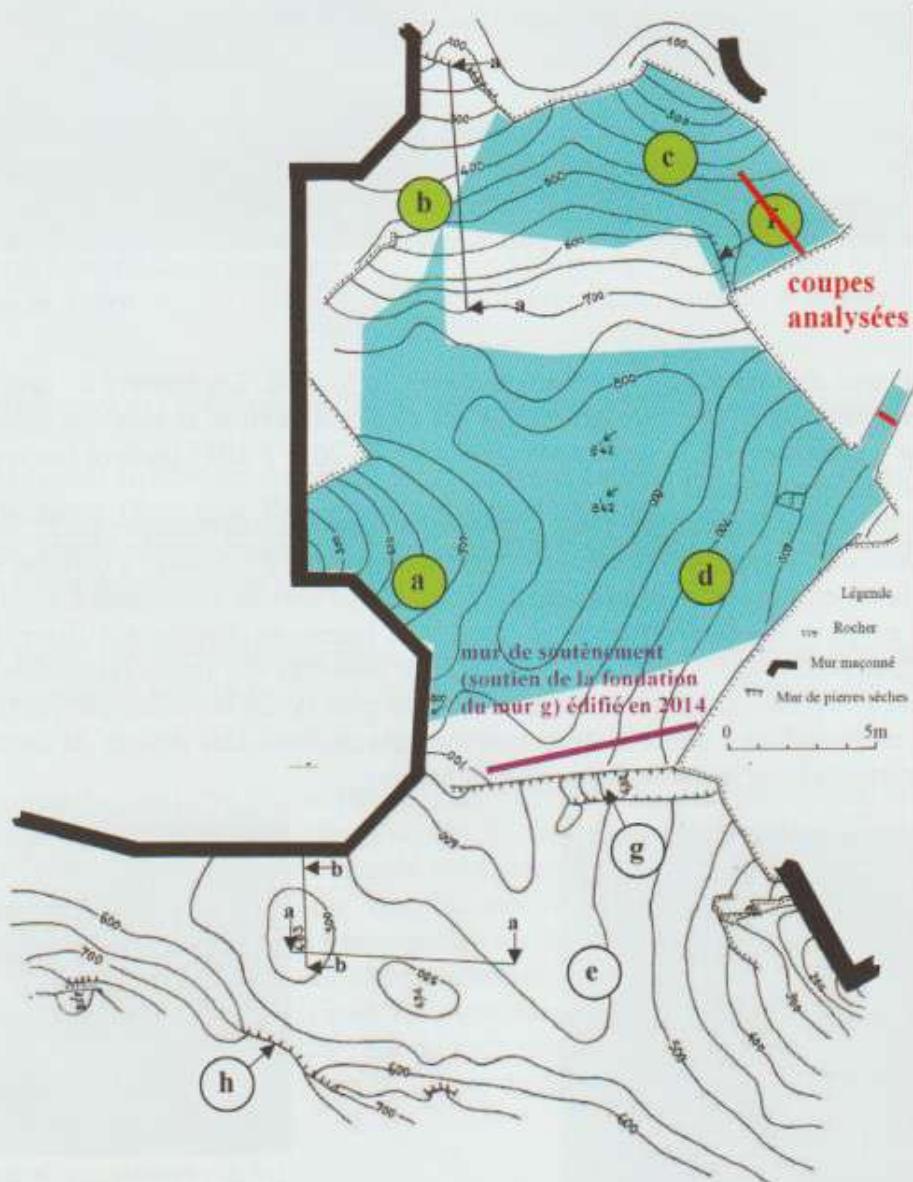


Tri de céramiques (Antoine et Laura) et dégagements (François) près du monte-charge du fossé

Dans la précision, pratiquement l'intégralité du fossé (entre le muret Rg et la porte du château) fut concernée par les travaux. Il faut rappeler qu'à la fin de l'année 2013 le niveling final était déjà bon pour une partie de Rd et le long du muret Rg. Nous avons donc continué le dégagement (selon les endroits entre 50 et 120 cm de terres à enlever) en direction de l'est vers des secteurs déjà nivelés mais encore trop hauts, c'est-à-dire en Ra, en Rd et vers le centre du fossé où le niveling peut arriver à -8,50 mètres. Le niveau de circulation de Rd du côté de la roche, fixé l'an passé, a été descendu de nouveau d'environ 10 à 20 cm. L'endroit sert au stockage de la terre qui pourra en partie servir à combler les trous et à limiter la présence de petits cailloux une fois le niveau du fossé entièrement égalisé. Le niveling des premiers mètres après l'entrée de la grotte en Rd a été l'occasion de faire une première coupe stratigraphique de 90 cm afin de comprendre la succession des couches (voir plus bas).

Cette partie ouest du fossé sert pour l'instant de stockage aux nombreuses pierres intéressantes qui ont été découvertes. Il s'agit de pierres de taille ou de pierres moulurées ou sculptées (éléments d'archères, de cheminées, de fenêtres, de corniches...). Un problème demeure : l'accumulation de ce type de pierres dans l'enceinte du château pose des problèmes de stockage (voir ci-après).

Les deux trous béants situés aux niveaux des anciennes coupes stratigraphiques en Rb et Rd servent à recueillir les gros blocs de roches détachés ou les plus grosses pierres informes que le monte-chARGE ne peut pas remonter. De ce fait le sondage en Rd est déjà entièrement rebouché. Plus particulièrement dans la partie ouest de Rb, le sol a été un peu descendu en avançant vers le centre du fossé pour suivre une couche particulièrement riche en mobilier.



Le sud de Rb et l'espace Rc ont été pour la première fois investis cette année. Et de fait, l'endroit est dégagé en dernier étant donné que c'est à cet endroit que repose le monte-chARGE. Après photographies et analyses, le muret récent Rf a été démonté et l'ensemble du cône Rc est encore actuellement en cours de dégagement. Une coupe a d'ailleurs été pratiquée dans la partie sud, pour analyse (voir après). Il ne reste à l'heure actuelle qu'une partie du cône en Rc et la banquette de terre un peu en dessous à dégager. L'opération sera facilitée par la proximité immédiate du monte-chARGE et la présence de la roche qui affleure en Rc, limitant le volume de terre à enlever.

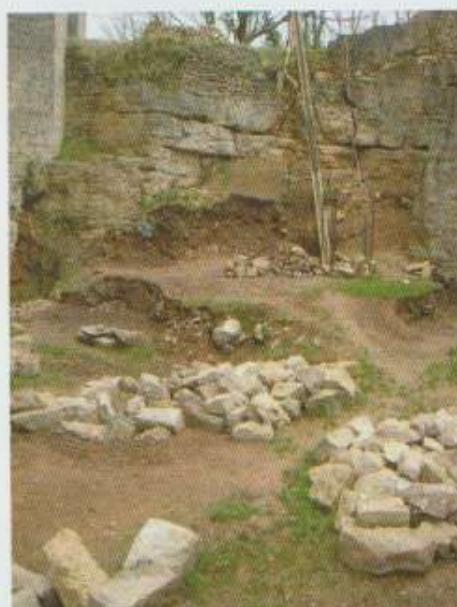


Aspect du fossé en cours de dégagement depuis le sommet de la muraille



Aspect de la salle basse de la tour de l'Est après relevé de la coupe

Pour ce qui est de la salle basse de la tour de l'Est, les dégagements ont été assez importants en début d'année, mais ils ont vite demandé plus de précautions pour plusieurs raisons. Tout d'abord la profondeur a demandé l'usage d'un treuil pour évacuer les gravats. Ensuite la présence du cône de cendre, conservé dans un premier temps a nécessité de n'enlever que la couche au dessus, ce qui s'est révélé assez acrobatique dans certains cas. Après relevé, ce cône a fait l'objet d'une coupe stratigraphique d'axe sud-nord avec là aussi analyse minutieuse à la fois du cône mais aussi du niveau de cendre nivelé qui est apparu dessous. Ce niveau, à environ 1,40 m du départ de la voûte sur les côtés latéraux, sera préservé pour l'instant. Ainsi il ne reste plus qu'à enlever la deuxième moitié du cône de cendre (où dorment encore de nombreuses pierres taillées) pour disposer d'un espace utilisable.



Aspect du fossé R à la fin de l'année

La maçonnerie

La nécessité de poursuivre la sécurisation de la tour de l'Est ont conduit l'association à poursuivre les travaux de maçonnerie déjà engagés depuis trois ans sur la partie nord-est de la tour de l'Est. Le mur, d'une largeur remarquable (1,90 mètre), est ainsi à présent remonté jusqu'à la hauteur du départ de la voûte du rez-de-chaussée. Le cintre est déjà installé avec ses planches (les banchées). La voûte en berceau est ainsi prête à être montée, dans de bonnes conditions de sécurité et avec le mode opératoire adéquat.



Tri de pierres issues du fossé par Bruno et Aline

En terme de maçonnerie nous pouvons aussi mentionner le petit chantier lancé juste au dessus de la porte d'entrée du château, au niveau du deuxième étage. Effectivement, après un travail de désherbage, délierrage et déblayage de la terre, quelques moellons ont pu être assisés au mortier du côté intérieur du château afin de sécuriser, mettre hors d'eau et à niveau cet ancien passage et en vue d'y installer le treuil actuellement sur l'échaffaudage.

De petits travaux de maçonnerie plus ponctuels, sans l'usage de mortier, ont eu lieu. Le premier concerne une brèche (probablement à l'emplacement d'une ancienne archère) dans le mur sud de clôture de la basse cour à côté des hangards. Après débroussaillage d'une portion de ce mur, la brèche a été avantageusement comblée en peu de temps à environ 1,50 mètre de hauteur. Plus récemment, au mois de novembre, un muret de soutènement a été bâti *ex-novo* dans le fossé ouest R en contrebas à l'est du muret Rg, pour constituer un soutien aux fondations de ce muret Rg, mises à nu depuis 2013.



En préalable à son installation, André taille une pierre pour le conduit de cheminée



Gérard dégage les fondations du mur effondré avant de le remonter en pierres sèches



Mur de soutènement bâti par Gérard pour soutenir les fondations du mur Rg



Travaux de maçonnerie sur la tour de l'Est

L'entretien du site

Plusieurs bénévoles ont à cœur de participer à l'entretien du château, véritable gageure mais dont les résultats participent à son embellissement, à son esthétique et en font un lieu de séjour agréable aussi bien pour les visiteurs que pour les travailleurs.

Contrairement aux autres travaux qui gardent un rendu "définitif", l'entretien du site est une charge constante et demande une attention régulière, sur une vaste zone. A Montfort, la lutte contre la végétation n'est pas une mince affaire, et c'est un combat à mener au moins une fois par année. Il faut bien garder à l'esprit que le site est entouré de bois, que de nombreux végétaux ont pris racines dans les endroits peu fréquentés, les rendant quelquefois inaccessibles comme dans la partie nord du château ou le fossé oriental de la basse-cour. Même dans les endroits où des débroussaillages conséquents ont eu lieu récemment la nature est en train de reprendre très vite ses droits, comme dans le grand fossé est (secteur S). L'idéal demeure de disposer de surfaces entièrement épierrées et nivelées pour assurer un entretien facile et de garnir de mortier le haut des murs les plus exposés.

Les efforts se sont concentrés cette année principalement sur l'espace vers le muret de séparation entre la basse-cour et le fossé R, sur le haut de la muraille entre la tour centrale et la tour Amélie (pose d'un film plastique recouvert d'environ 5 cm de terre pour mettre hors-d'eau et éviter les infiltrations dans la courtine) et au niveau des endroits où de la maçonnerie a été faite. Cela va du simple désherbage à l'arrachage de racines, du délierrage au débroussaillage.

Une attention particulière est aussi portée à l'entretien de la pelouse (qui a même demandé de faire les foins en juillet) et des massifs de fleurs.



Tonte de la pelouse de la basse-cour par Gérard

Les manifestations et visites

L'association, à travers son conseil d'administration, avait la volonté de relancer pour l'année 2014 une journée d'animation au château. Après plusieurs réunions, le projet s'est précisé : nous souhaitions organiser les feux de la Saint-Jean pour la fin du mois de Juin. Après réservation du parquet, du groupe, l'impression des affiches, l'entreprise a été stoppée nette et tout fut annulé quelques semaines avant la date fixée. La raison en est que les contraintes administratives et de sécurité ont été alourdis pour ce type de manifestation. A Montfort par exemple la situation sanitaire actuelle n'est pas conforme : l'eau au château n'est pas potable, les toilettes ne sont pas aux normes... En concertation avec la mairie, il s'avérait que notre association ne pouvait assumer pareille manifestation. Ce n'est plus aussi aisément qu'autrefois... Et beaucoup sont déçus, ceux s'étant investis dans le projet les premiers.



Les panneaux en position

Les journées du patrimoine sont donc restées la principale animation au château pour 2014. Heureusement, la fréquentation a été plutôt conséquente à travers la publicité mise en place.

Pour l'occasion, le stand de l'association a été quelque peu revu dans sa présentation, et des toiles du château présentées par Chantal Broisseau ont été proposées à la vente. Les groupes se sont vus offrir une visite gratuite par Antoine Lacaille (seulement les matinées) ou Robert Broisseau. Ce dernier avait par ailleurs préparé une vitrine dans la tour Amélie permettant de présenter judicieusement quelques objets trouvés dans le fossé au cours de l'été. Nous pouvons remercier au passage Monique Lachaume qui a bien voulu s'occuper de l'ouverture à la visite de la chapelle Saint-Denis en contrebas

du château.

Quelques chiffres parlent d'eux-mêmes : il y eu 96 visiteurs le samedi et 96 visiteurs le dimanche soit 192 visiteurs au total. Les recettes nettes sont de 365 euros (272,50 euros de vente et 92,50 euros de dons).

Outre cela plusieurs visites de groupe ont pu être assurées par Josette Kowal au cours de l'année, qui ont rapporté la belle somme de 395 euros. Les visites dominicales estivales ont été abandonnées à cause de l'indisponibilité des guides.



Accueil et vente de produits de l'association dans le chalet (Journées du Patrimoine)



Exposition des objets trouvés en 2014 (réalisation de Robert)

Les autres activités

Dans les activités annexes liées au château notons la poursuite de recherches sur l'histoire du château et de ses occupants menées par Robert Broisseau. Il a notamment tenté quelques restitutions 3D de partie du château récemment.

A côté de cela, le nombre très important d'objets trouvés dans le fossé R (jusqu'à deux sceaux pleins en une journée au maximum !) a nécessité un tri assez minutieux. Ainsi chaque secteur de ce fossé (Ra, Rb, Rc et Rd) compte un tas d'objets laissés sur place, qui pourraient avoir la vocation à être ré-enterrés faute de place. Cela fut déjà le cas pour certains objets de Rb et Re enterrés l'an passé à l'extrême nord de Re. Les objets laissés sont les fragments de tuiles, de verre ou les tessons de céramiques communes et d'époque moderne qui ne comportent pas de bords (leur forme globale ne peut donc pas être déduite).

Les objets plus intéressants (goulets de bouteille, morceaux de mortiers, ardoises, tuiles vernissées, tessons de céramiques communes avec des bords, autres) sont lavés, triés et rangés dans les hangars. Parmi ceux-ci nous gardons les carreaux de pavements estampés, les fragments de verre fin, les objets en fer, en os, la faïence, les tessons de céramiques médiévales et autres objets intéressants qui rejoignent après une brève analyse le local de l'association dans la mairie de Montigny-Montfort. Le rapport scientifique pourra démontrer que le nombre de beaux objets trouvés cette année en situation de déchets (dans le fossé en l'occurrence) est particulièrement élevé.



La réparation du monte-charge par André

Concernant justement le local de l'association, plusieurs personnes s'y sont rendues cette année pour faire l'inventaire des archives de l'association, et avant tout de la documentation déposée (bulletins des années antérieures, brochures, ouvrages et articles de la bibliothèque de l'association). Le rachat de meubles bon marché, notamment pour accueillir le mobilier issu des dégagements, est envisagé.

Enfin, une faiblesse technique du monte-charge a nécessité plusieurs jours de réparation au mois d'août.

Projets

Les projets n'ont pas été officiellement décidé en Conseil d'administration, cependant plusieurs choses se dessinent, à plus ou moins long terme :

Travaux en cours :

- Le déblaiement du grand fossé ouest, l'aplanissement et mise en gazon du fond à 8 mètres de profondeur. Ces travaux seront en principe achevés à la fin de l'année 2015. Ce sont plus de 500 m³ de pierres et de gravas qui auront été dégagés au seau et à la brouette par une douzaine de bénévoles motivés. Les couches de terre restantes contiennent normalement moins de mobilier. En revanche, il faudra peut-être envisager la poursuite de quelques sondages réduits en R aux endroits où la couche de démolition descend plus bas que 8 mètres.
- La consolidation du sommet de la courtine, afin d'empêcher au maximum la repousse du lierre sur la muraille et les effondrements dans les parties inférieures.
- La consolidation partielle et mise en sécurité de la tour de l'Est (poursuite de l'élévation du mur nord-est).
- Dégagement de la deuxième partie du cône de cendre (déblais de démolition) dans la pièce inférieure de la tour de l'Est.
- Mise en valeur de la tour de l'ouest pour y organiser un petit musée lapidaire.

Projets à moyen ou long terme :

- Le débroussaillage et consolidation du muret entre le fossé R et la basse-cour, et celui entre le fossé R et l'entrée.
- Le couvrement par voûte du rez-de-chaussée de la tour de l'Est, pour disposer de l'espace du cul-de-basse-fosse comme d'une salle de stockage.
- Le déblaiement des gravas accumulés dans le fossé est, sur plusieurs années, en s'assurant au préalable que le secteur est sécurisé.
- La pose de l'escalier, puis la restauration du premier étage de la tour de l'ouest (tour Amélie) pour s'en servir comme salle d'exposition et/ou salle de réunion.
- Délierer, débroussailler et consolider le mur de rempart de la basse-cour, avec les tours
- Délierer, débroussailler et consolider plusieurs murs dans la partie nord du château qui menacent ruine.

Les prochaines journées travaux pourraient être, si l'on suit la tradition :

- le samedi 28 février
- le samedi 28 mars
- le samedi 25 avril
- le samedi 30 mai
- le samedi 27 juin
- période du 6 au 11 juillet, et du 15 au 19 juillet
- période du 3 au 8 août, et du 10 au 15 août
- le samedi 31 octobre
- le samedi 28 novembre

=> Les projets, comme les dates des prochains travaux seront à confirmer lors d'un CA de l'association.

=> La réalisation de ces projets dépendra grandement des possibilités matérielles et de la venue ou non de nouvelles recrues au sein de l'équipe de bénévoles de l'association.

Compte-rendu de l'assemblée générale 2014

ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE **le 29/03/2014 à 15h**

L'accueil des participants est effectué par plusieurs membres du conseil d'administration pour recueillir des adhésions et des procurations, distribuer des cartes de membres et présenter à la vente quelques anciens bulletins et cartes postales.

Un powerpoint a été préparé par le secrétaire Antoine Lacaille pour soutenir son exposé du bilan des activités de l'association en 2013. Il a pu évoqué les éléments présentés dans le bulletin déjà distribué aux adhérents en amont : les travaux en terme de maçonnerie, déblaiements et entretiens du château et les visites.

Nous avons regretté de ne pas avoir pu organiser d'événements marquants au château en 2013. De même le manque de bénévoles se fait toujours cruellement sentir, doublé du manque de moyens financiers. Malgré tout la motivation des présents reste la plus grande force et le moteur principal de l'association.

Certains projets ont été évoqués : la réinstallation de l'escalier, la poursuite et la finalisation du nivellement du grand fossé ouest. La restitution de deux voûtes dans la tour de l'Est correspond à un dossier monté avec un architecte du patrimoine à destination du service des Monuments Historiques. Pour tout ceci il est évident que l'association doit à tout prix se charger de demander des subventions. Le président Bruno Lachaume a tenu à rappeler le rôle du président tel qu'il le conçoit.

Il est apparu pendant cette assemblée plusieurs questions. Tout d'abord sur les frais d'intendance jugés trop importants, et dont une solution consisterait à limiter les frais de bouches pour les bénévoles. Cette question fait largement débat : les bénévoles donnent déjà beaucoup par ailleurs (temps, essence du trajet...).

De même une incertitude est apparue au niveau du compte-rendu financier sur un point précis. Qu'il soit bon ou pas, dans le doute, le rapport financier imprimé n'a pas été approuvé par l'assemblée. En revanche le rapport d'activité a été accepté à l'unanimité.

Nous en venons à l'élection de nouveaux membres du CA. Plusieurs administrateurs sont sortant du CA : Marcel Parizot, Marie-France Piot et Jean-Michel Collin.

Les candidats sont : Pascal Benedetti, Michèle Mourès, Robert Broisseau, Pierre Gadala et Marie-France-Piot (qui se représente). François Trebuchon, membre et bénévole depuis plusieurs années, souhaitent se rajouter au dernier moment sur cette liste.

Nous comptons avec les procurations 62 bulletins de vote. Après le départ de M. Michaud seuls 60 bulletins sont exprimés.

Dépouillement :

Benedetti 28, Broisseau 33, Gadala 40, Mourès 54, Piot 39 et Trebuchon 22.

Sont donc élus membres du conseil d'administration de Mons Forti : Robert Broisseau, Pierre Gadala, Michèle Mourès et Marie-France Piot.

Une assemblée générale extraordinaire ayant pour but la modification des statuts n'a pas pu avoir lieu car les propositions de modification n'ont pas été votées en conseil d'administration préalablement.

Le nouveau maire de la commune de Montigny-Montfort propriétaire du château, Claude Jacques, souhaite faire une annonce à travers ce présent compte-rendu :

"*Je suis le nouveau maire de Montigny et je souhaite longue vie à votre association ceci étant j'émets quelques remarques :*

1^{ère} remarque : je ne comprends pas le fait de faire une assemblée générale entre les 2 tours des élections municipales

2^{ème} remarque : Il serait intéressant de faire le bilan de votre association. Depuis le départ de

Monsieur et Madame Paquet il y a une forte baisse des adhérents et de plus un climat délétère règne au sein de l'association. Il manque un vrai meneur qui donne une direction et que tout le monde suive d'un même élan.

Concernant la commune, elle continuera à vous soutenir sous certaines conditions

1^{er} Une demande de subvention écrite avec un bilan de fin d'année (à quoi aura-t-elle servi)

2^{ème} Un représentant du conseil municipal siégera au conseil d'administration (à mettre dans les statuts)

3^{ème}
La sécurisation des parties du château représentant un risque corporel pour ses adhérents ou ses visiteurs. Je ne veux pas finir en prison pour une chute de pierre ! Je vais demander une assistance juridique pour savoir qui est responsable en cas d'accident même si je sais que l'association a une assurance. A l'issue de cette consultation je convoquerai le président de l'association afin de débattre de toutes ces conditions.

Il n'y a pas que des points négatifs loin de là vous êtes des gens volontaires intelligents passionnés et courageux avec toutes ces qualités je crois que l'association perdurera et le conseil municipal et moi-même ferons tout pour vous soutenir."

L'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié.



Membres du conseil d'administration

A la suite de l'assemblée générale 2014 et du renouvellement du bureau :

LACHAUME Bruno (**Président**)
LACAILLE Antoine (**Secrétaire**)
CHEVALLOT Yvonne
FEBVRE Jeannine
PIOT Marie-France
KOWAL Jean
THIERY Aline

CHERBLANC André (**Trésorier**)
PASCAL Laetitia (**secrétaire adjointe**)
BROISSEAU Robert
GADALA Pierre
VINCENT Gérard
KOWAL Josette

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE le 04/10/2014 à 14h30

Cette assemblée générale avait pour but principal de proposer aux adhérents un projet de modification des statuts de l'association. Elle s'est déroulée dans un cadre plutôt agréable : le rez-de-chaussée de la tour Amélie, où l'effort des membres de l'association – anciens ou actuels – est plus que jamais visible.

La réunion, animée par le président et le trésorier, fut l'occasion d'échanges entre les différentes personnes présentes qu'elles soient membres de l'association (bénévoles ou non), membres du bureau ou du conseil d'administration. Dans les principaux problèmes soulevés nous relevons la question de la subvention municipale attribuée à l'association plusieurs années durant. Elle fut refusée par vote du conseil municipal, considérant que la demande a été effectuée bien trop tard dans l'année et non motivée. A l'avenir, la demande de subvention sera accompagnée d'un petit dossier indiquant les projets réalisables et devra être envoyé en mairie vers octobre-janvier.

Une autre discussion a porté sur la légitimité de pouvoirs transmis par des adhérents dont le bulletin d'adhésion fut reçu peu après ou au moment des envois des convocations pour cette assemblée extraordinaire.

1 Le premier point a concerné le vote du budget annuel (rapport financier) de l'association

Le vote s'est effectué avec 28 personnes présentes totalisant 35 personnes représentées (pour 88 adhérents à l'association).

Le résultat est le suivant :

- contre : 21
- absence : 7
- pour : 35

Le rapport financier a donc été approuvé.



2 La modification des statuts

Là aussi plusieurs discussions ont concerné certaines propositions faites de modifications d'articles. Il s'agit aussi de bien être sûr que cela respecte toujours le but originel de l'association. Alain Rousselet a notamment soulevé le fait que le logo traditionnel de l'association avait été le fruit d'une longue réflexion menée par Michel Paquet et lui et qu'il pourrait être conservé en hommage. Certains points ont été débattus, notamment sur les articles 7 et 8 et la question du nombre de membres du conseil d'administration.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Modification 1 : 31 pour, 30 contre, 2 abstentions
- Modification 2 : 39 pour, 24 contre, 0 abstention
- Modification 3 : 35 pour, 28 contre, 0 abstention
- Modification 4 : 37 pour, 26 contre, 0 abstention
- Modification 5 : 38 pour, 24 contre, 1 abstention
- Modification 6 : 37 pour, 25 contre, 1 abstention
- Modification 7 : 39 pour, 24 contre, 0 abstention
- Modification 8 : 37 pour, 26 contre, 0 abstention
- Modification 9 : 39 pour, 23 contre, 1 abstention
- Modification 10 : 36 pour, 27 contre, 0 abstention



Association pour la sauvegarde du château
de Montfort (Côte-d'Or)

*Le nouveau logo proposé pour
l'association "Mons Fortis"*

Modification 11 : 35 pour, 24 contre, 2 abstentions et 2 blancs

Toutes les modifications ont donc été approuvées et les statuts de l'association sont modifiés suite à cette assemblée générale extraordinaire.

La réunion s'est terminée en fin d'après-midi.

Annexes

Association MONS FORTI		Bilan comptable	2013	
Dépenses			2013	2014
		prévisionnel	réel	prévisionnel
Fonctionnement	1	3100,00	2248,90	1780,10
Assurance	10	260,00	270,10	270,10
Bureau	11	700,00	635,47	400,00
Frais de banque	12	20,00	28,93	10,00
Frais de déplacement	13	150,00		
Adhésions à d'autres organismes	14	170,00		
Édition bulletin	15	1700,00	1314,40	1000,00
Édition - réédition de documentation	16			
Divers	17	100,00		100,00
Animations	2	500,00		500,00
Équipement et entretien du site	3	530,00	630,30	650,00
Aménagement pour visiteurs	30		201,03	100,00
Fleurissement, traitement	31			
Aménagement pour bénévoles	32		18,00	100,00
EDF	33	280,00	232,84	250,00
Carburant	34	250,00	72,03	100,00
Outilage	35		106,40	100,00
Intendance	4	1000,00	926,51	1000,00
Travaux	5	3000,00	2431,21	2100,00
Matériaux	51	1500,00	1131,53	600,00
Outilage	52	1500,00	1299,68	
Travaux sous-traités	53			1500,00
TOTAL DEPENSES		8130,00	6236,92	6030,10
Recettes				
Ressources propres à l'association	6	3300,00	2502,76	3000,00
Adhésions	60	3000,00	1680,00	
Dons des adhérents	61		405,00	
Produit des visites	62	300,00	265,80	
Produit des animations	63			500,00
Intérêts banquaires	64		49,96	
autres	65		102,00	
Mécènes	7	300,00	0,00	300,00
Crédit Mutuel	70	300,00		300,00
Subventions (Argent public)	8	1200,00	1200,00	1200,00
Commune de Montigny-Montfort	80	1200,00	1200,00	1200,00
Direction Régionale des Affaires Culturelles	81			
Conseil Régional	82			
Conseil Général (FAVA)	83			
Conseil Général (Archéologie)	84			
Total des recettes		4800,00	3702,76	4500,00
BILAN		-3330,00	-2534,16	-1530,10
Actif au 1-1-2013 :	10278,90	au 31-12-2013 :	7744,74	

Rapport scientifique (Antoine Lacaille)

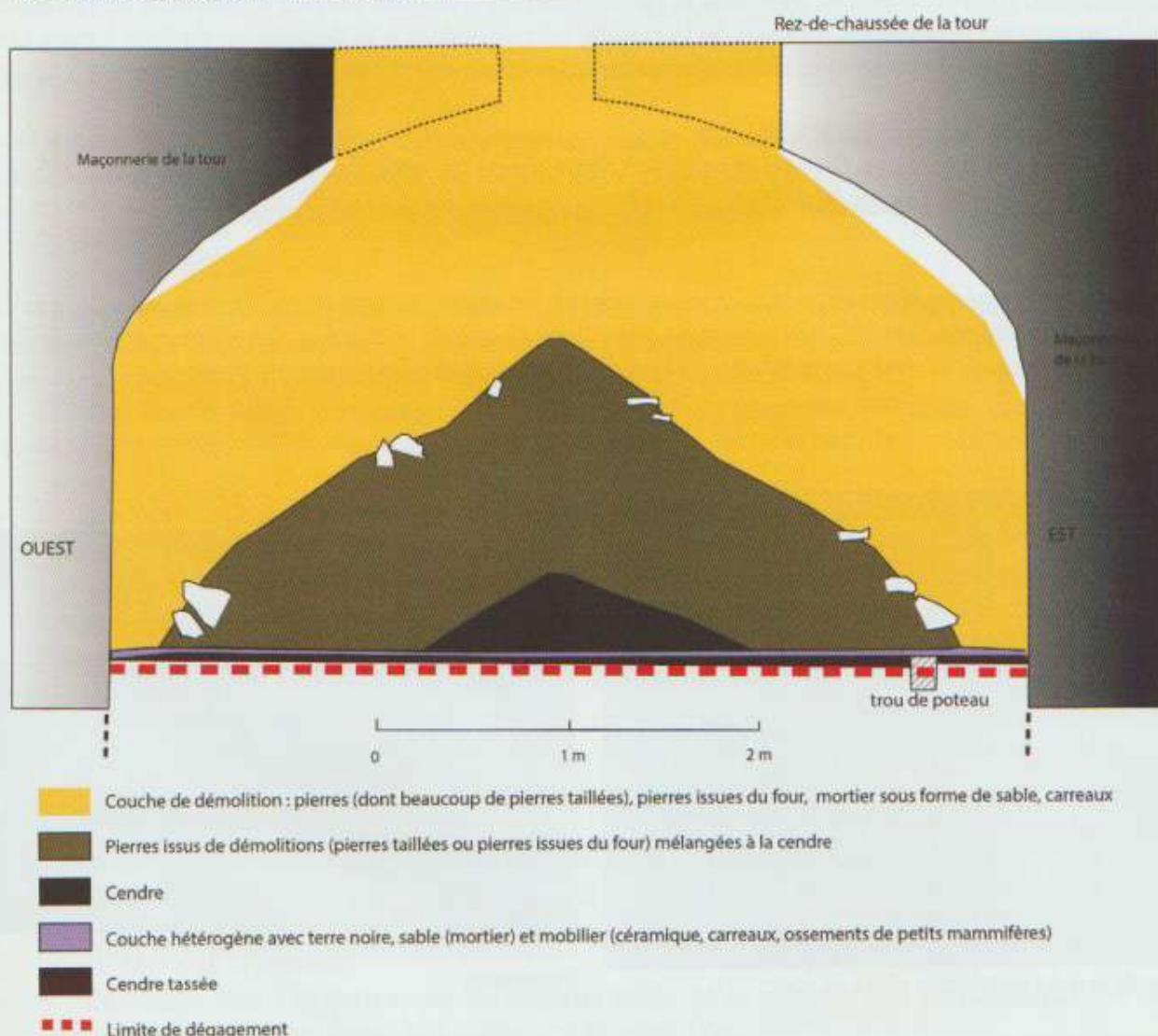
Chaque année notre compréhension de l'histoire du château s'étoffe, au fil des découvertes. Nous présentons dans ce présent bulletin les informations recueillies au niveau des secteurs dégagés : la pièce inférieure de la tour de l'Est et le grand fossé R. Les termes les plus techniques sont explicités en notes de bas de page.

Au cours de l'année certaines observations ont pu être faites par divers bénévoles sur les vestiges en élévation, cependant ces données disparates ne sont pas présentées ici. Elles résultent surtout des questionnements concernant la restitution en 3D du château (travaux menés par Robert Broisseau et André Cherblanc).

La tour de l'Est (ou tour A)

L'année 2013 avait vu la mise en évidence de la superposition de deux couches dans les gravats remplissant la pièce basse de la tour de l'Est. L'investigation poursuivie cette année a permis de préciser la chose, après dégagement de la couche supérieure sableuse et la pratique d'une coupe stratigraphique dans le cône de cendre mêlé aux pierres.

Interprétation du profil du remplissage de la salle inférieure de la tour de l'Est (secteur A), Château de Montfort (21), relevé Laura GAR-RAUD et Antoine LACAILLE, DAO Antoine LACAILLE, 11/08/2014, dessin au 1/20e.



La première surprise a été de découvrir sous le cône de cendre un niveau intermédiaire nivelé composé de cendres tassées, dont l'épaisseur est inconnue.

A partir de ce fait nous pouvons tenter la restitution suivante :

Après sa construction et son couvrement par la voûte (en deux temps d'après une reprise de maçonnerie visible), cette pièce a servi à un moment de dépotoir à cendres. Il peut s'agir des cendres issues du four à pain plus tardif installé juste au dessus de cette salle dans l'angle nord-est de la tour.

Ce niveau de cendre qui devait former initialement un cône au centre de la pièce a été étalé (son épaisseur devrait donc être plus importante au centre) sur l'ensemble de la zone. Il constitue alors un niveau de circulation, peut-être à un mètre au dessus du "sol" d'origine délimité par le creusement de la roche. Notons d'ailleurs au passage que dans l'angle nord-est un pan du rocher forme une banquette particulièrement saillante dont l'utilité n'est pas encore définie.

Cette couche de cendre est associée à un trou de poteau de faible dimension découvert près du mur est. Ces niveaux ont fourni par ailleurs plusieurs petits ossements de mammifères, un peu de céramique datant du début du XVIII^e siècle au plus tard et plusieurs carreaux non décorés.

La pièce a perdu sa vocation de lieu de circulation pour devenir un dépotoir par rejets successifs depuis la petite ouverture rectangulaire au centre de la voûte. Il y eu tout d'abord un petit cône de cendre (de 40 ou 50 cm de hauteur au maximum) correspondant très certainement à l'usage du four à pain (en noir sur le relevé).

Elle est recouverte par une couche plus conséquente, hétérogène, comportant de nombreuses pierres (pierres sculptées, pierres de tailles, moellons et petites pierres), quelques briques et carreaux de pavements et de rares fragments de céramiques. Il s'agit de la couche correspondant à la démolition du four à pain, comme en atteste les nombreuses pierres avec des traces noires dues à l'action du feu.

La couche du dessus, déjà étudiée l'an passé, correspond à la phase de démolition de la tour (avec la récupération des pierres) comme l'atteste la présence conséquente de sable issu du mortier de chaux effrité. Elle est postérieure à la destruction de la voûte.

Ce n'est pas une priorité, mais la compréhension de cet espace pourra être affinée prochainement quand la deuxième partie du cône de cendre (la couche grise) sera dégagée, la datation notamment pourra être revue via le mobilier retrouvé. Il n'est pas prévu dans l'immédiat de dégager cette pièce plus bas.



Le cône de cendre et pierres dans la tour



Le linteau de cheminée (renversé) en plusieurs fragments

Le mobilier associé

La particularité de cet espace est le nombre important de pierres taillées ou sculptées figurant dans les gravas, particulièrement dans le cône de cendre supérieur et la couche sableuse qui la surmonte. Certains éléments (fragments de corniche de cheminée, encadrements intérieurs d'un placard avec feuillure) peuvent même être associés. Tous les éléments lapidaires les plus caractéristiques (pierres taillées avec différents outils et toutes les pierres sculptées) sont ainsi mis de côté. Les pierres sculptées ou comportant des moulures proviennent des portes, fenêtres, niches, placards, bandeaux, corniches, cheminées, éviers, voûtes.

Logiquement la plupart ne doit pas avoir beaucoup voyagé et doit provenir originellement de cette partie du château (secteur de la tour de l'Est, l'ancienne cuisine, la chapelle) mais un certain nombre a été utilisé en remplacement dans un deuxième temps dans le four à pain moderne (comme l'atteste les traces noires) et peut être récupéré de plus loin.

Dans les découvertes marquantes, notons la corniche de cheminée moulurée de deux larges cavets entrecoupés de listels, le fragment du sommier d'une voûte en ogive, un corbeau de cheminée chanfreiné avec de modestes congés sur la face avant visible et qui fut retaillé, de nombreux fragments du réseau d'une ou de plusieurs baies ainsi que plusieurs éléments de remplages ou piédroits avec des moulures en tore plus ou moins prononcées.

Trois pièces de monnaies (des XVII^e-XVIII^e siècles), des briques et plusieurs carreaux de pavements dont certains à motifs ont été retrouvés dans la couche sableuse. Le cône de mortier contenait moins d'objets. En revanche la couche inférieure nivelée était recouverte de plusieurs ossements de petits mammifères, de carreaux uniformes et d'un peu de vaisselle d'époque moderne.

Une partie des objets trouvés dans ce secteur est encore en cours de tri sur place.

Le fossé Ouest (secteur R)

Ce secteur, où s'opèrent depuis de nombreuses années d'importants dégagements, est désormais bien compris dans son remplissage par la pratique de plusieurs coupes stratigraphiques (en Rb, Rg, Re), l'étude des murets Rf et Rg, la prise de nombreuses photographies et le ramassage systématique des petits objets triés par couches et secteurs.

Ainsi la baisse du niveau de circulation de plusieurs décimètres en Ra a permis de retrouver les différentes couches déjà rencontrées auxquelles s'ajoutent celles propres au rejet effectuant depuis le trou pratiqué dans la muraille à l'emplacement d'un ancien évier surplombant ce secteur.

Ce cône Ra, un des premiers dégagés dans le fossé et qui présentait à l'origine une hauteur contre la façade de plusieurs mètres, présente la succession stratigraphique suivante, du bas vers le haut :

- A : la couche la plus basse est formée par les déchets de taille accumulés de la carrière médiévale, avec peu d'objets
- Des traces de l'action du feu sont visibles sur le rocher juste au dessus de la couche A : éventuellement la preuve de l'entretien du fossé par incinération de la végétation
- B : la couche au dessus comprend beaucoup de pierres et correspond au percement effectué dans la muraille pour installer l'évier, probablement au XVII^e siècle
- B' : le haut de cette couche comporte un grand nombre de pavés provenant de la salle des gardes
- C : une terre noire peu épaisse, un peu cendreuse. Elle comporte de très nombreux ossements d'animaux et des tessons de céramiques des XVII^e et XVIII^e siècles. Ce sont les déchets liés à l'utilisation de l'évier pendant plusieurs décennies. La présence de tuiles indique la reprise de la toiture à cette époque.
- C' : Une couche peu épaisse de pierres indique peut-être la reprise ou destruction de l'évier ?
- D : Une nouvelle couche de déchets correspond à la dernière phase d'utilisation du château, à la fin du XVIII^e siècle et début du XIX^e siècle. Les nombreux bris de tuiles correspondent à une reprise de la toiture puis à sa démolition.
- E : La couche liée à la destruction de la partie haute de la muraille et à l'arrachement des pierres à l'emplacement de l'évier forme la dernière couche identifiée.

L'abaissement du niveau de sol au niveau de l'entrée et dans les premiers mètres de la grotte située en Rd (où se range habituellement le matériel) nous a conduit à photographier et analyser deux coupes stratigraphiques pratiquées l'une après l'autre.

On y trouve la succession des couches suivantes :

- le substrat graveleux jaune issu de la chute de petits débris de calcaire siliceux
- une couche de terre brune
- une petite couche de nouveau du substrat (probablement du à un effondrement)
- une fine couche de cendre avec un peu de terre noire. A quelques mètres à l'intérieur de la grotte, cette couche correspond au dépôt de dépouilles d'ânes (probablement au nombre de deux d'après les ossements)
- plusieurs cailloux comportant des coulées de calcites (effondrement ou plutôt un dépôt anthropique pour recouvrir les dépouilles animales)
- une couche de terre noire avec de petits cailloux (comblement de l'espace par déversement de terre depuis le haut des rochers)



La coupe stratigraphique dans la grotte

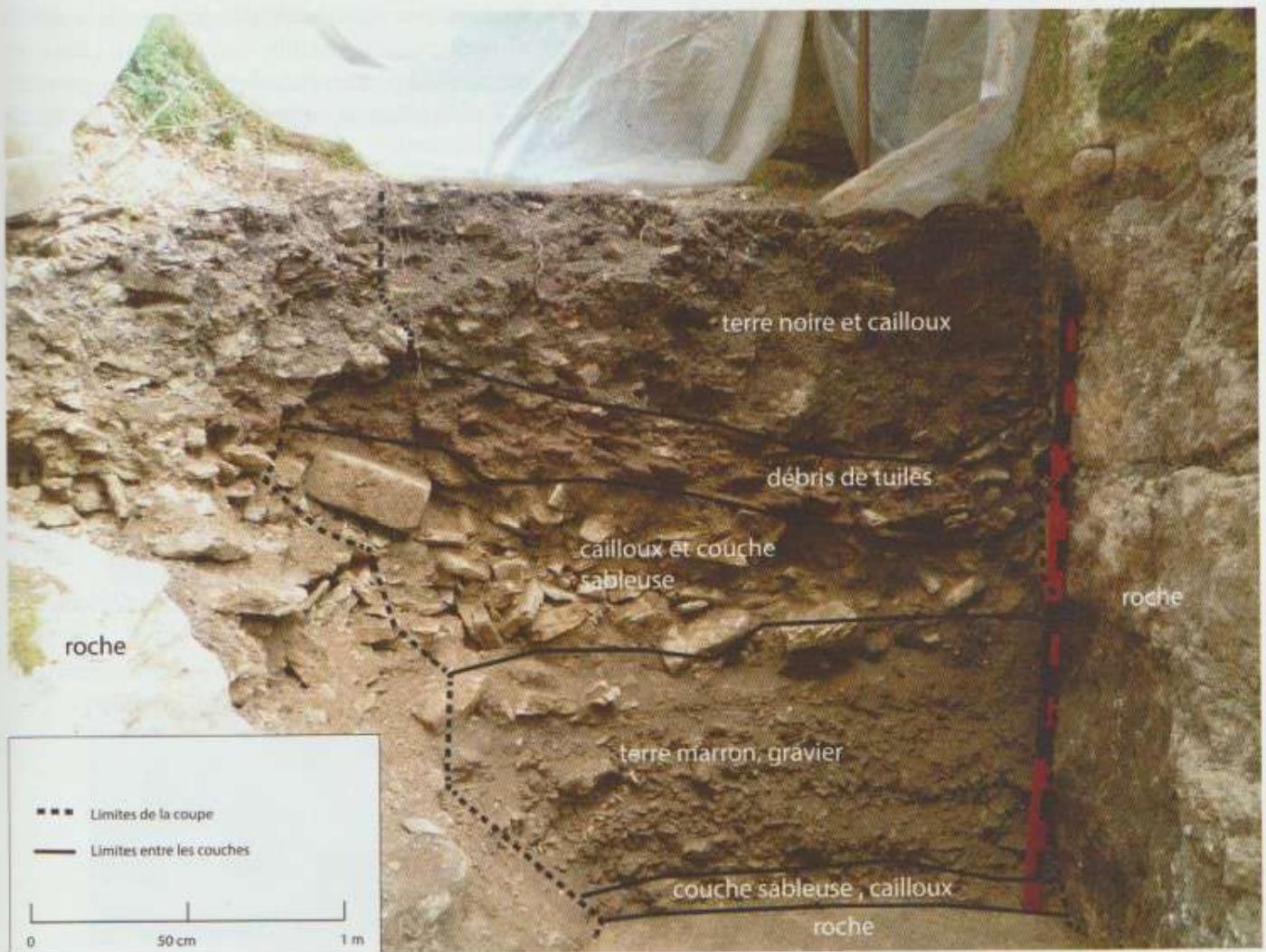
C'est une coupe stratigraphique bien plus conséquente qui a été pratiquée dans la partie sud de Rc. L'intérêt ici est de se trouver dans un endroit où la roche forme une banquette et donc affleure à peu de profondeur mais aussi à proximité de la tourelle ouest du châtelet d'entrée du château.

Nous avons pu identifier assez facilement cinq couches sur une hauteur d'environ 2,35 mètres.

- La première couche au-dessus de la roche est constituée d'une terre sableuse et de petits cailloux (qui semblent être des déchets de taille). Ce niveau a livré des tessons de céramiques antérieurs au XVII^e siècle.
- Une terre brune avec du gravier et des petits cailloux, sur plus de 80 cm de hauteur correspond à un dépôt
- Une couche sableuse avec de nombreuses pierres dont quelques-unes taillées et de rares tuiles rappelle celle identifiée dans la coupe stratigraphique pratiquée en 2013 en Rd. Il s'agit de la destruction du premier muret séparant le fossé de la basse-cour. Ce muret a été reconstruit quelques mètres en arrière dans un second temps (voir bulletin 2013).
- Une couche contenant de très nombreux bris de tuiles indiquent peut-être la démolition de la tourelle, ou au moins la chute de la toiture. Les pierres du parement ont été récupérées : aucun moellon ne figure ici.
- Une couche d'épaisseur moyenne de terre noire et de cailloux correspond à un nouveau dépôt successif au moment de la destruction du château et après, associée à de la terre végétale sur la partie supérieure.

La question est de savoir à quelle phase a été érigé le muret Rf. La présence de la couche de tuiles en contrebas de ce mur indique son installation peu après la destruction de la tourelle surplombant ce secteur, soit dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Enfin, le dégagement du mur de séparation du fossé et de la basse-cour à partir de la tourelle ouest en allant vers l'ouest a permis la découverte de quelques vestiges (quelques pierres en place) du mur d'origine. Celui-ci suivait véritablement le bord des rochers, avec plusieurs retours, alors que le mur actuel part en ligne droite ou presque.



Compréhension de la coupe pratiquée en Rc

Le mobilier associé

Les déblaiements menés vers le centre du fossé ont permis de ressortir de grosses pierres issues de la démolition (correspondant à la couche E de Ra) dont certaines particulièrement intéressantes servant de corniches, piédroits de meurtrières, conduits de cheminées, degrés d'escalier à vis, éléments de voûtes d'ogives, fragments de meule, fragment de petit chapiteau à volutes avec des oves.

Les endroits dégagés cette année dans le fossé ont été particulièrement riches en mobiliers, et notamment en mobilier intéressant, particulièrement en Ra.

On dénombre les objets trouvés habituellement, avec indications de leur position stratigraphique :

- les tuiles vernissées : un grand nombre dans les niveaux les plus anciens et quelques unes dans les couches de déchets XVII^e-XVIII^e siècles.
- les ardoises à bord semi-circulaire : dans la couche datée du XVII^e siècle, au moment de la réfection de la toiture.
- les carreaux de pavements vernissés : à plusieurs niveaux (couches de déchets XVII^e-XVIII^e siècles, couche de démolition).
- Les éléments de céramique médiévale, majoritairement à pâte noire mais aussi un exemple à pâte rouge souvent dans les couches les plus anciennes (déchets de carrières, niveau de circulation XIV^e-XVI^e

siècles) mais aussi, plus rarement dans la couche de déchets des XVII^e-XVIII^e siècles. Ils sont en nombre cette année (plus d'une vingtaine de tessons). Il n'est pas impossible que certains (deux en particulier) soient d'époque proto-historique (âge des métaux). La majorité, à pâte brune, peuvent remonter aux XII^e-XIII^e siècles. Les tessons plus réguliers à pâte rouge et celui avec un motif de bande rouge sont probablement de la fin du Moyen-Age (XIV^e-XV^e siècles).

- Les autres objets courants sont pratiquement tous issus de la couche des déchets XVII^e-XIX^e siècles :
 - * la céramique commune, éventuellement vernissée, uniforme.
 - * La céramique décorée avec des petits pichets en grès avec motif orangé ou fleur bleu à tiges grises sur fonds bleus. Certaines assiettes sont peintes avec des motifs floraux à trois couleurs jaune rouge et vert.
 - * les éléments de faïence révèlent des pots, bols ou assiettes dont les plus remarquables comptent des décors géométriques et floraux (avec beaucoup de frises) et où le bleu domine mais qui peut se trouver associé à d'autres couleurs comme le rouge, le vert et le jaune.
 - * Le secteur Rc a fourni une tasse, un gobelet et un bol particulièrement fragmentés en porcelaine de Chine, avec motifs floraux où dominent le rouge, le vert et l'or.
 - * Les objets métalliques (très majoritairement en fer) se trouvent être des clous (sous diverses formes et dimensions), ferrures de portes, crochets, éléments de serrures, morceaux de fer à cheval et bien d'autres choses.
 - * Le verre est présent à travers les fragments de bouteilles de diverses tailles, de "cloches à melons" de fioles, de verres à pieds, verre de vitrage et d'autres formes.



Fragments de céramiques médiévales



Fragments de céramiques médiévales

Enfin, certains objets curieux s'avèrent avoir un intérêt plus évident pour appréhender la vie quotidienne au château :

Ce sont des objets métalliques pour la plupart :

- une clef longue d'environ 6 cm, et une autre clef dont l'extrémité est perdue
- deux boucles de chaussure d'époque moderne et une autre boucle de forme différente
- trois éléments métalliques de carreaux d'arbalètes ou pointes de lances légères (?)
- une maille issue d'une cotte de maille
- une moitié de paire de ciseaux (fin du XVIII^e ou XIX^e siècle)
- une plaque décorative à l'usage inconnu avec des motifs de coeurs
- une applique en bronze avec des motifs de fleurs et feuillage, plaquée or, peut-être pour un meuble
- une grosse boucle de ceinture (ou baudrier) en bronze, plaquée or
- une fourchette à laquelle il manque les dents, un fragment de lame de scie
- deux lames de couteaux de cuisine de forme différente
- dix pièces de monnaie en bronze et billon (pour l'une d'entre elle), réparties sur deux siècles avec deux monnaies d'Henri III (vers 1580), cinq frappées sous Louis XIII, deux de Louis XIV et une à l'effigie de Louis XVI postérieure à la Révolution Française (vers 1791)
- deux outils en fer : une serpe et une plane



Carreau d'arbalète médiéval

Deux objets en os retiennent toute notre attention :

- un dé en os de petite taille, postérieur au XIII^e siècle
- un fragment de l'extrémité d'une pipe en os avec petit décor incisé



Le dé à six faces



Fragment de pipe en os décorée par incisions



Fragments de porcelaine chinoise

Les autres objets sont :

- des éléments de tuiles vernissés et d'ardoise retaillés en forme circulaire, éventuellement pour servir de jeton
- une petite bille



Boucle de ceinture plaquée en or



Applique décorative plaquée en or

Répertoire des carreaux de sol trouvés en 2014 (Robert Broisseau)

Les déblais du grand fossé sud et du cul-de-basse-fosse de la tour de l'est ont fourni de nombreux fragments de carreaux de sol, décorés ou unis, glaçurés ou non, qui sont tous déjà répertoriés. Les plus significatifs sont les suivants :

Un carreau presque entier référencé G14. Plusieurs petits fragments d'un type approchant ont déjà été décrits sous le n° G12, en comparaison avec un carreau découvert à Pontigny, mais ils semblent qu'ils appartiennent à ce type, légèrement différent.



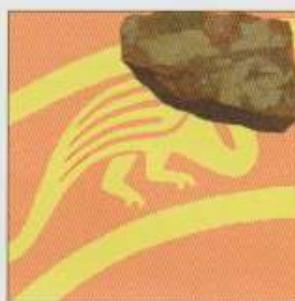
Type G12 (Pontigny)



Type G14



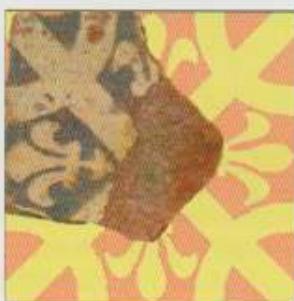
4 fragments de carreaux à motifs d'animaux fantastiques, dont un type F4 presque entier :



6 fragments à motifs héraldiques : Deux du type H 5, deux du type H14, qui diffère un peu du type H5 (les diagonales ne se prolongent pas jusqu'à l'angle) et 2 au type H6.



Types H 5



Types H 6



Types H 14

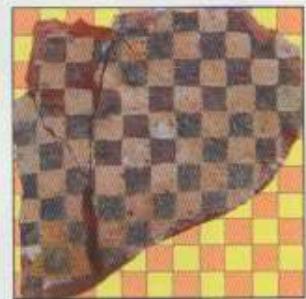




Un carreau G2 presque entier. A noter que ce carreau n'est "raccordable" que dans un sens. Il permet de constituer une frise mais pas un tapis de carreaux identiques,



et 4 fragments d'un même carreau G15 (damier).



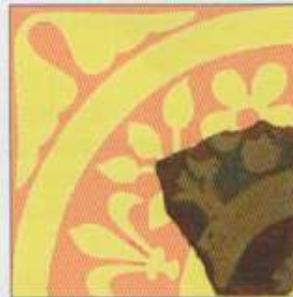
Un carreau V22 presque complet et divers autres fragments à motifs végétaux ou mixtes :



Type V22



Type M1



Types M3



Types M5, le second formé de 3 fragments



Types V24, dont un découpé à 45°



Les carreaux étaient posés en grandes bandes dont le décor était disposé en diagonale. Il y donc de nombreux carreaux découpés diagonalement en 2 ou en 4 pour former les bordures.

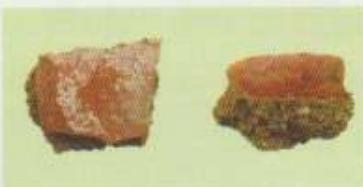


Deux fragments de carreaux à légende, dont le texte reste encore mystérieux.



Et un carreau qui ressemble aux précédents, mais qui semble être différent.





Un fragment de carreau uni et non glaçuré adhère encore à la chape de sable et de chaux sur laquelle il était posé.



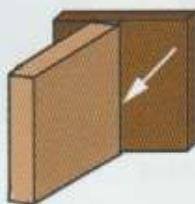
Plusieurs carreaux du même type ont été trouvés dans la zone Ra du fossé sud, sous la grande brèche dans la courtine. Au 17^e siècle, la partie ouest du rez-de-chaussée du logis a été aménagée en cuisine par la princesse Amélie et carrelée. Les pavés de sol ont été arrachés, nous les retrouvons aussi dans le fossé. Ces carreaux sont sans doute des vestiges de ce sol. Ils sont prédécoupés à 45°. Bien qu'uni, ce sol devait donc être carrelé en diagonale.



Le cône de cendre qui remplit en partie le cul-de-basse-fosse de la tour de l'est a fourni d'autres exemples de ces carreaux de sol prédécoupés.



Enfin, un autre carreau porte une trace verticale bien visible : Elle a été laissée au point de contact entre deux carreaux empilés dans le four. Lors de la cuisson les deux carreaux se sont soudés l'un à l'autre.



Inscriptions des deux stèles gravées de la salle seigneuriale

Robert Broisseau

Titres de la princesse Amélie

La pierre n° 1 (voir La seigneurie de Montfort-en-Auxois au fil des siècles, page 136) a été trouvée dans les gravaux du logis, elle porte l'inscription latine abrégée :

**AMELIA DEI GRA CO. PA RHE.
DVC. BOIA. IVL. CLI. MON.
NATA PRINCEPS AVRANTIÆ**

AMELIA DEI GRATIA COMITISSA PALATINA RHENI
Amélie, par la grâce de Dieu, comtesse palatine du Rhin

DUCISSA BOJARIAE, JULIAE, CLIVIAE, MONTIUM
Duchesse de Bavière, de Juliers, de Clèves, de Berg

NATA PRINCEPS AURANTIÆ
Née princesse d'Orange



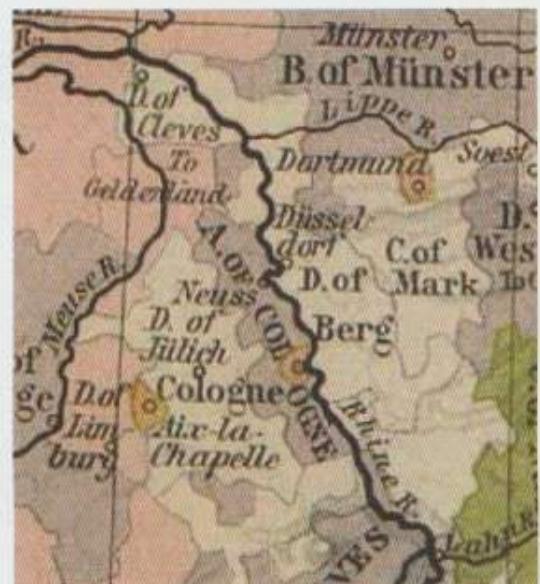
Bojaria est le très ancien nom de la Bavière. Il provient du nom du peuple des Boïens qui vivaient dans la région de l'actuel Bourbonnais. Les Boïens (Bojarii en latin) s'installèrent dans la région de l'actuelle Bavière, qui prit le nom de Bojaria, d'où dérive le nom allemand de Bayern. Dans les documents anciens, le Palatinat rhénan (Rheinpfalz) est aussi nommé la "Bavière rhénane" (Rheinbayern).

Juliers et **Clèves** sont deux petits duchés de la région du Palatinat.

Berg signifie "montagne" en allemand. La traduction latine est donc **Mons**. Montium en est le génitif pluriel. Berg est aussi un petit duché de la même région.

Les trois titres de Jülich (Juliers), Kleve (Clèves) et Berg ont été hérités de sa mère par Frédéric Casimir.

La carte montre, parmi le puzzle des diverses possessions, ces trois duchés, ainsi que le comté de la Marche (Mark), titre aussi porté par Frédéric Casimir.



Titres de Frédéric Casimir

La pierre n° 5 (voir La seigneurie de Montfort en des siècles, page 136) est incluse dans le mur Viserny. Comparable aux pierres gravées Montfort, c'est sans aucun doute un fragment inscription. On peut y lire :

**COM. PAL. RHEN
Æ. IVLIÆ. CLIVIA
MES. VELDÆZIÆ**



Auxois au fil d'une grange à retrouvées à de la même

Compte tenu des titres connus de Frédéric Casimir et sur le même modèle que la dédicace d'Amélie, le début du texte pourrait être reconstitué comme suit :

**FREDERICVS CASIMIRVS D. GRA.
COM. PAL.RHENI DUX BOJARI=**
Æ. IVLIÆ. CLIVIAE. MONTIUM CO-
MES. VELDÆZIÆ

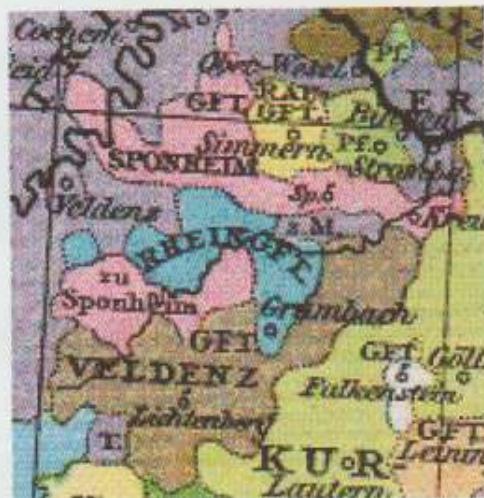
**FREDERICUS CASIMIRUS DEI GRATIA
COMES PALATINUS RHENI. DUX BOJARI-**
Æ. JULIAE CLIVIAE MONTIUM CO-
MES VELDENZIAE

Frédéric Casimir, par la grâce de Dieu comte palatin du Rhin, duc de Bavière, de Juliers, de Clèves, de Berg, comte de Veldenz...

Il faudrait ajouter à ces titres ceux de comte de la Marck (comes Marchiae), de Ravensberg (Ravensbergiae), de Sponheim (Sponheimii), de ZweiBrücken (Bipontini).

Ci-contre la situation du comté de Veldenz et de celui de Sponheim, formé de deux territoires séparés.

Ci-dessous, les armoiries des comtes palatins des Deux-Ponts (ZweiBrücken), que portait Frédéric Casimir après son mariage avec la princesse Amélie.



Comte palatin du Rhin : "de sable au lion d'or armé, lampassé et couronné de gueules"

Bavière : "fuselé en bande d'azur et d'argent"

Veldenz : "d'argent au lion d'azur armé, lampassé et couronné d'or"

Juliers : "d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules"

Clèves : "de gueules à l'écusson d'argent, au rais d'escarboucle d'or brochante sur le tout"

Berg : "d'argent au lion de gueules, la queue fourchée passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or"

La Marck : "d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires"

Ravensberg : "d'argent à trois chevrons de gueules"

Möers : "d'or à la fasce de sable".

Sceau trouvé près du château de Montfort

Robert Broisseau



Une empreinte en cire rouge a été fait par Monsieur BELIAEFF, buraliste rue Edme PIOT à Montbard, à partir d'un sceau découvert par M. LANDY dans une de ses propriétés près de la chapelle Saint-Denis à Montfort.

Cette empreinte a été remise à l'association Mons fort en juillet 2010 par l'épouse de Monsieur BELIAEFF que l'on voit sur la photo ci-contre, accompagné de Melle Huguette ROSSANO et de Louis DEFER maire de Montbard. Au mur : la lithographie représentant le château vers 1835.

D'un diamètre d'environ 2 cm, l'empreinte représente un lévrier (ou une levrette) "colleté" et "bouclé" (il porte un collier muni d'une boucle), accompagné de deux rameaux ou deux tiges fleuries indéterminés. Ce lévrier pourrait être la transposition d'armoiries.



La légende circulaire commence à "midi" par une étoile à six branches et se termine par un autre rameau, ce qui est très courant sur les sceaux pour remplir le vide. Elle est formée de deux mots séparés par deux points verticaux. Elle est écrite en lettres majuscules gothiques, ce qui est en usage sur les sceaux à partir du début du 14^e siècle, bien plus tard que dans les manuscrits.¹

Je propose pour cette légende :

IEH AN : MINOT(I)
pour Jehan MINOT ou MINOTI

Sceau d'un particulier, ce pourrait être celui d'un marchand du 14^e – 16^e siècle.



1 Germain DEMAY : La paléographie des sceaux – 1881

Sceau trouvé près du puits de Montfort

Robert Broisseau



Sceau original



Empreinte de cire



Sceau original inversé

Ce sceau, d'un diamètre de 18 mm, représente un chien, plutôt qu'un toujours représenté avec un collier. Ce chien est dit "passant" : il semble avant droite levée. Il est surmonté d'un soleil.

Une devise circulaire commençant à "7 heures" indique :
ARDANT ET FIDELLE. "Ardent" symbolisé par le soleil et "fidèle" chien.

Sur l'envers, on voit la double trace d'une fixation.

A noter aussi une signature de fabricant : **F. V.**

Ce type de bouton, associés par deux à une boucle mobile, peuvent comme fermeture d'un vêtement (cape ou veste par exemple), à la boutons de manchettes. Le modèle trouvé à Montfort est moulé et a fabriqué en série.

On en trouve de nombreux exemples sur les sites de détection (détecteurs à métaux) sous le nom de "bouton galant", "bouton de cape" ou "bouton de blouse". Ils sont systématiquement datés du 18^e – 19^e siècle. Sur Internet : aucune mention sur un site plus "sérieux", ni aucun exemple iconographique.



lévrier, qui est marcher, la patte symbolisé par le

être utilisés manière des sans doute été



Autre exemple d'un double bouton avec le même chien et la même devise.

Jusqu'au début du 20^e siècle les Bretons utilisent un double bouton du même style, appelé boten bragou (bouton de braie) pour fermer, à la ceinture, la large culotte blanche plissée typique du costume régional : le bragou braz.



Dans ce cas, la liaison entre les deux boutons est fixe (voir ci-contre). Ce genre de bouton existe aussi en bois.

